

Centre commercial MILENIS (Guadeloupe) :

Près de 60 jours de grève et des travailleurs toujours au combat
!

Depuis le 22 Novembre 2018, les travailleurs de l'enseigne CARREFOUR Milénis, appartenant au groupe DESPOINTES (l'une des fortunes de l'île aux cotés du groupe HAYOT avec qui il partage l'exclusivité de l'import-export) ont déclenché un mouvement de grève salubre et exemplaire pour tous les salariés de l'île.

En effet, le groupe se targue d'avoir eu à subir un redressement de la sécurité sociale sur la base (sic) des "avantages" en nature qui ont été concédés à ces travailleurs et qui constituent des conquits sociaux gagnés par la négociation, et non par le "dialogue social", de la manière la plus légale qui soit comme cela se fait depuis l'après-guerre. La grève fait suite à une provocation de la direction, profitant des ordonnances Macron pour négocier un nouvel accord d'entreprise revenant sur nombre d'avantages acquis, en particulier sur certaines primes (ancienneté, transports, vacances, prime Bino obtenue après le LKP en 2009). Une sacrée saisie de 1 600 à 2 000 euros par an par salarié.

Deux questions demeurent toujours sans réponses :

- Pourquoi la sécurité sociale s'attaque-t-elle au salaire différé et ne s'attaque-t-elle pas à la masse de dettes sociales qui, selon le propre Directeur de cette noble institution, coulerait l'économie de la Guadeloupe si elle devait être recouvrée ?
- Pourquoi le groupe Despointes a attendu une année pour annoncer aux représentants du personnel, cette nouvelle rocambolesque pour un groupe qui chiffre, au bas mot, en millions d'euros si ce n'est plus par an ?

Le centre commercial Milénis, dont les mauvaises langues prétendent que l'architecture reprendrait celle d'un ancien navire négrier renversé, n'est que la partie émergée du groupe qui compte nombres de petits "*Carrefour market*" et autres sociétés de distribution notamment de produits frais. C'est justement en bloquant un et non des moindres, "*CADDI-Surgelé*" - en pleine zone d'activités de Jarry, que les camarades de la CGTG et de l'UGTG ont décidé de frapper fort et de toucher à un point sensible. Tant que le piquet restait à *Milénis*, seuls les autres commerçants du centre en pâtissaient par effet collatéral, ce qui prouve le caractère dangereux de concentrer une activité économique autour d'un seul unique investisseur privé.

Exporter le piquet à l'une des niches-mères du groupe constitue un danger pour ce dernier, voilà pourquoi au deuxième jour les autorités politiques, en l'occurrence la Préfecture, a mobilisé les forces de répression contre les camarades, ce qui démontre clairement le caractère dangereux du lien incestueux entre la politique et le patronat, néolibéralisme macronien oblige. La CGTG, sous la plume de son secrétaire général - Jean-Marie Nomertin, déclarait à la mi-janvier :

" Suite à la demande de médiation des camarades de Promocash et de carrefour Milénis, le Préfet a sollicité la DIECCTE. Les lundi 14 janvier 2019, la DIECCTE a rencontré séparément la direction du groupe DESPOINTES le matin et les organisations syndicales dans l'après midi à 14h30.

La DIECCTE nous apprenait que, dans ce cadre, elle a une mission de facilitation et non de médiation et encore moins d'inspection. D'autre part, la DIECCTE nous informait que la direction a imposé des préalables avant d'entamer les discussions :

- La discussion soit impérativement être apaisée ;
- Seul le personnel de l'entreprise doit participer aux discussions
- Ses magasins ne doivent pas être bloqués.

La CGTG dénonce la mission de facilitatrice qui n'a rien à voir avec une mission de médiation et les préalables des DESPOINTES. Vouloir imposer de tels diktats c'est de mettre de l'huile sur le feu !

La CGTG dénonce la complicité du Préfet avec les Despointes

La CGTG exige la désignation d'un véritable Médiateur

La CGTG appelle tous ses mandants à renforcer la lutte exemplaire des camarades qui sont à leur 55ème jour de grève pour faire aboutir leurs justes revendications ".

C'est dans ce contexte que, le vendredi 18 Janvier, le secrétaire général de la CGTG, averti de la présence des forces de répression sur le site alors qu'il tenait sa commission exécutive, s'est présenté en personne pour faire corps avec les grévistes et s'opposer à la levée du piquet qui, soit-dit en passant, est à l'extérieur. Les esprits se sont échauffés et les gardes-mobiles ont réussi à mettre la main sur le camarade Jean-Marie NOMERTIN pour l'emmener à la caserne de Baie-Mahault.

Les réseaux électroniques ont tournés à fond pour informer et mobiliser les militants et organisations de la CGTG et, en moins d'une heure, 200 militants et sympathisants faisaient déjà la garde devant la gendarmerie en chantant, revendiquant et barrant la route qui conduit à la caserne. Si l'arrivée de l'avocate, Maitre ARISTIDE, pour défendre le camarade Nomertin en cas de besoin, a soulagé les militants de plus en plus nombreux dans la pénombre qui commençait, ces derniers ont poursuivi leurs actions jusqu'à 19h30 environ où le camarade a été libéré sans suite judiciaire.

Le camarade secrétaire général s'en sort avec un tee-shirt déchiré, tout un symbole quant on sait l'effet de la chemise déchirée d'un cadre lors de la grève d'Air France. Tous les militants et sympathisants se sont retrouvés sur le piquet de grève de Jarry pour une prise de parole et promettre de constituer un front de lutte qui se donne rendez-vous dès ce mardi 22 Janvier à l'occasion du procès d'un autre secrétaire général, Elie Domota de l'UGTG.

Le cas d'espèce de cette grève fera tâche d'huile pour tous les travailleurs de l'île si nous laissons faire, ordonnances Macron ou non, car il s'agit bien d'une énième tentative du patronat de recourir à tous les moyens qui lui sont donné pour instituer la régression sociale. Le groupe Despointes ne déposera pas le bilan si il maintient les conquits sociaux de ses travailleurs, car le véritable problème n'est pas comptable mais dans la réparation des richesses : Choisir qui doit en bénéficier ?

L'actionnariat ou le salariat ? Ce conflit, comme bien d'autres, montre bien l'escroquerie de la théorie du ruissellement si chère à Jupiter.

Il faut se rappeler que c'est le même groupe Despointes qui a tenté de mettre sur la paille la CGTG en 2015. A l'époque, les camarades de la CGTG avaient déjà pointé du doigt la volonté du groupe de licencier des salariés alors que la finance était saine. Les camarades du syndicat CGTG, les mêmes qui sont au combat aujourd'hui, et la CGTG elle-même avaient payé cher leur intrépidité à faire face à des capitalistes qui veulent revenir à des pratiques que ce pays a déjà connu. Mais c'est mal connaître la détermination de la CGT-Guadeloupe.

Des soutiens viennent de partout, à commencé par la population qui n'omet pas de passer sur les deux piquets et de contribuer en argent ou en nature sans compter pour soutenir moralement un combat juste qui risque de s'embraser, à date anniversaire de la création du LKP (grand mouvement social en 2009), si le patronat s'entête trop à rester sur ses positions. Le mouvement des gilets jaunes, sur le plan national, ne semble distiller une once de conscience chez les tenants du libéralisme économique. En Guadeloupe, les mêmes tenants ont la particularité de caresser le rêve de faire un grand pas en arrière... avant 1848.

Philippe BELAIR

Secrétaire Général FSAS-CGTG